

**Invités :**

M. Bernard Bouchez (attaché au SG)  
Mme Ingrid Jurriens (pour le projet ENSIAME)

**Excusés (« P » pour pouvoir)**

- P. Level
- JP Bricout
- P. Roy
- Mme Boisseaux (P)
- M. Duretz (P)
- FX Lepoutre (P)
- P. Bouvard (P)
- A. Lejeune (P)
- L. Bernard
- E. Flament
- JJ Fabre

*Non prévu à l'ordre du jour et donnés en info :*

- Intervention SG sur un communiqué de l'UNEF
- Stat. des candidatures étrangères hors 1<sup>er</sup> cycle
- Stat effectifs de rentrée 2004
- Calendrier académique des « Portes Ouvertes »

Mise à jour des coordonnées des élus étudiants : Il est demandé aux élus étudiants de signaler les modifications de statut, de formation, d'adresse(s), de téléphone ou de mail. Un tableau d'information est mis à disposition des membres du conseil.

Information de Mme Madeuf, directrice du CROUS à Valenciennes : Les travaux de rénovation de la résidence Jules Mousseron sont en cours. La fin des travaux pour l'aile « B » est programmée fin octobre 04. Ces travaux impliquent donc une capacité réduite de la résidence avant la fin des travaux.

**Ordre du jour :**

1 - **Approbation du compte-rendu du 17 juin 2004.** Le CR est adopté à l'unanimité. *Info : le RC et le CR sont à disposition sur le portail UVHC (RC = relevé de conclusion – CR = compte rendu)*

2 - M. Despres fait part au conseil de la parution d'un communiqué de l'UNEF, diffamatoire envers l'UVHC et ses personnels administratifs, à l'occasion des élections des conseillers étudiants dans les 3 conseils de l'UVHC.

3 - **Réglementation des examens et Charte des examens.**

- ✓ *Présentation par M. F. Despres, Secrétaire Général. Les documents soumis au CEVU ont été proposés en bureau présidentiel, ainsi qu'au bureau élargi. La présentation est suivie d'un large débat notamment sur les points suivants :*
  - *Prise en compte du temps de distribution des sujets (B. Bouchez)*
  - *Spécifier l'appellation d'examen (G. Waxin). Il s'agit de tout contrôle de connaissance.*
  - *L'usager est en situation de composer avec un sujet dont l'auteur n'est pas forcément présent.*
  - *Ajout proposé (F. Despres) : « Les étudiants ne peuvent communiquer entre eux ni avec l'extérieur pendant l'épreuve »*
  - *Il faut intégrer certaines situations qui peuvent se produire telles que plusieurs étudiants demandent à sortir en même temps – Difficulté de disposer systématiquement de 2 surveillants en un lieu (coût, disponibilité) – On pratique en GEA le système d'un surveillant par lieu d'épreuve et la faculté d'avoir recours à un « polyvalent » qui peut circuler en plusieurs lieux d'examen (A. Traullé).*
  - *Demande de modification : Le président de jury désigne le responsable de salle.*
  - *F. Despres insiste sur la potentialité d'innocence d'un étudiant soupçonné de fraude, jusqu'au conseil de discipline.*

- o *Jurys : attention à une composition pléthorique et les risques accrus d'absentéisme. On pourrait évoquer comment constituer le jury.*

*Vote : unanimité moins une voix, sur la proposition, en attente des modifications demandées et à valider par le CA de l'UVHC.*

#### **4 - Convention de stage (version stage obligatoire – version stage conseillé)**

Il s'agit d'une information au conseil suite à l'avis exprimé en CA.

Les 2 situations signifient que dans le 1<sup>er</sup> cas le stage est intégré à la maquette pédagogique ou est désigné dans le programme pédagogique national.

Le document, soumis au CEVU, a été proposé en bureau présidentiel, ainsi qu'au bureau élargi.

Le CEVU indique qu'il faut y intégrer les circonstances particulières telles :

- Les auditeurs sous statut de formation continue, les enseignants en stage.
- Les usagers en situation de projet ou en plateau projet qui se déroulent sur site extra universitaire.
- Demande de fournir une version traduite en langue étrangère pour les stages hors de France, voire, pour une société dont le siège social est à l'étranger et qui a besoin d'un tel document.

#### **5 - Historique des imprévus 2004. Information au CEVU**

M. Blin, Vice président formation et vie de l'étudiant, rappelle les circonstances brièvement :

M. Blaise chargé de mission sur le sujet n'a pas souhaité poursuivre sa mission et en a informé le président de l'UVHC en novembre 2003. M. Blin indique que lors d'une réunion avec des personnels AITOSS, des enseignants, des associations d'étudiants, il avait informé de la décision de ne conserver que le concert étudiants pris en charge par la FEV (M. Copin), les imprévus sur Cambrai qui pouvait disposer de M. Debail pour assurer la coordination et la responsabilité de l'organisation. Enfin la SEV d'Afrique qui avait déjà entrepris son organisation sur le site du Mont Houy. L'information a été diffusé par un mail total aux usagers de l'UVHC.

La FEV, organisatrice du concert « étudiants », gênée par le refus de la Ville de Valenciennes d'octroyer la salle polyvalente des Tertiales, a dû se mettre en quatre pour trouver un lieu satisfaisant finalement obtenu à Onnaing dans les Salons Debreyne. Malheureusement les documents d'engagement avec les groupes musiciens sont arrivés trop tardivement pour pouvoir être honorés avant la date du concert et permettent le déclenchement de la subvention FSDIE initialement inscrite au budget. Lors d'une réunion avec les étudiants, M. JP Bricout, M. B. Blin, il a été constaté collectivement la situation d'échec d'organisation du dit concert et que l'UVHC n'avait souscrit aucun engagement avec aucun prestataire.

#### **6 - Questions diverses**

- **Projet « Tutorat des étudiants chinois » à l'ENSIAME (projet présenté en power point)**

- o Ingrid Jurriens présente le projet.
- o Certains points sont banals pour tout étudiant de l'UVHC et ne doivent donc pas apparaître comme par exemple les frais d'inscriptions à l'UVHC qui sont de droit et ne doivent pas faire l'objet d'un vote au CEVU.
- o Le projet ne peut concerner que des étudiants étrangers et non des étudiants français.
- o Mme Jurriens indique que les coûts individuels habituellement pratiqués sont plus importants en d'autres lieux (Ecoles, Etats Unis, ...).
- o M. Desrumaux rappelle qu'une convention est nécessaire
- o Budget à prévoir et suivi nécessaire
- o Il serait bon de vérifier les textes à appliquer en matière d'accueil d'étudiants étrangers

*Vote unanime.*

- **Missions aux élus étudiants : propositions et débat.**

- o L'idée est séduisante (F. Despres). D'autant plus qu'elle permettrait sans doute un facteur de lien entre les différentes entités géographiques de l'UVHC
- o M. Desrumaux pense que cette attitude de responsabilisation correspond bien à une stratégie de vie de l'étudiant à l'UVHC.

*La proposition reçoit un avis favorable de l'ensemble des conseillers.*

- **Prochaines campagnes FSDIE et calendrier.**

Comme en 2003-2004, 2 campagnes sont proposées. L'une en novembre 2004 et l'autre en tout début du semestre II. Cette double échéance permet les projets déclenchés au 1<sup>er</sup> semestre universitaire et les projets qui s'initient en cours d'année. La 1<sup>ère</sup> campagne est sur le budget 2003. Elle fera l'objet d'une information en direct aux étudiants et par les directeurs de

composante. Les modalités de l'an dernier sont reconduites, notamment le statut du projet présenté par une association qui ne sera pas du cadre du cursus universitaire (dans ce cas il relève de la pédagogie de la composante). Toutefois il est peut-être admis un projet pédagogique, s'il est d'un niveau largement supérieur à l'exigence du cursus, par son retentissement national, voire international, ou sa dimension citoyenne et mettant en valeur l'établissement UVHC.

- **Rappel des décisions votées pour le module SCC en Licence Attribution des ECTS du SCC.**

A la demande du Président Pascal Level, le CEVU est saisi de la question du module « libre » SCC appuyé sur un vote du CA, sans qu'il soit demandé de le remettre en question, mais pour lequel des attitudes de refus de certains responsables pédagogiques de le prendre en compte dans les résultats semestriels du semestre ont été constatées. Le président estime que la transversalité du module par rapport aux composantes doit le positionner en attribution ECTS sous la tutelle du CEVU qui doit lui définir ses modalités puis d'en autoriser la présentation à l'habilitation.

M. Rouzé fait remarquer que le module SCC, même s'il a été voté en CA, n'étant pas habilité, peut laisser subsister un doute d'application et de validation et de constater les hésitations quant à son application. M. Blin indique que le projet est bien de demander l'habilitation de ce module en tant que tel. Il pourrait alors être cité mais pas développé dans les maquettes pédagogiques avec une application sans restriction dans le cursus de la licence.

- **Commission de réorientation au semestre.**

La situation est présentée par M. G. Tugorès, conseiller d'orientation. Prévue dans le cadre du DEUG (d'avant LMD), la réorientation permet à un étudiant de demander une réorientation motivée à la fin du 1<sup>er</sup> semestre. Elle touche de 20 à 40 étudiants habituellement. Le système LMD dans sa dimension mobilité, permet à un étudiant d'adapter son parcours en fonction de son objectif de formation et de son projet professionnel. La réorientation devient obsolète dans sa forme conventionnelle et peut être tout simplement remplacée, dans le cursus « L », par une demande d'accès dans une composante différente. La réorientation pourra être acceptée par la composante d'accueil en accord entre les équipes de formation.

M. Bouchez rappelle la volonté de la DES, de favoriser la réussite, la réorientation pouvant en être un des outils.

M. Rouzé nous alerte sur les dispositions d'organisation des divers calendriers des composantes et les progressions pédagogiques annuelles, qui ne facilitent pas une intégration au 2<sup>ème</sup> semestre.

*Vote : avis favorable unanime pour supprimer la commission de réorientation au semestre.*

- **Pièces à fournir par les associations loi 1901.**

On demande au secrétariat général aidé de l'agent comptable de lister les pièces justificatives nécessaires pour les associations d'étudiants en siège à l'UVHC, selon le cas où elles disposent ou non d'un local, et dans le cas où elles déposent une demande de subvention à l'UVHC.

**Prochain CEVU le 28 octobre 2004 / Reporté au jeudi 4 novembre.**

Visé par

**Bernard BLIN**

Vice-président en charge des Formations et de la Vie de l'Etudiant